



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conditions de travail

Question écrite n° 118650

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le stress au travail. Une enquête menée par l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) révèle que près d'un salarié sur trois se déclare victime du stress au travail. Les conséquences sur la santé sont nombreuses, telles que des problèmes de douleurs musculaires et articulaires, fatigue, troubles du sommeil, mais aussi sensibilité accrue, violence, entraînant parfois le recours à des produits addictifs ; et pouvant même provoquer des maladies cardiovasculaires, des dépressions ou des infections récurrente Par ailleurs, les conséquences économiques sont également importantes pour l'entreprise, le stress entraînant souvent l'absentéisme, la baisse de la productivité et de la qualité et des accidents du travail. En conséquence il lui demande s'il envisage de prendre des mesures face à ce constat inquiétant.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118650

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 20 février 2007, page 1722